NUMÉRO 12
AVRIL 2004

l'écho de nos villages

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

Pont du Diable

sommaire

- DOSSIER : LE CONSEIL RÉGIONAL
- VIE LOCALE
- ETAT CIVIL
- VIE ASSOCIATIVE
- CONSEIL MUNICIPAL
- BRÈVES INFOS

MERCUS
GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

L'année 2003 a été marquée, dans le Pays de Tarascon, par des décisions économiques lourdes de conséquences sociales.

Mais parfois, il y a des lueurs d'espoir qui réchauffent le cœur.

Ainsi, après un an de recherches et de ténacité, le Conseil Municipal vient de voir son souhait réalisé par la concrétisation de son projet d'aide à l'installation d'un nouveau médecin.

Cette activité, essentielle pour la santé de nos concitoyens qu'ils soient retraités, actifs ou jeunes (dont 110 sont scolarisés dans la commune) est également un gage de vitalité économique qui vient s'ajouter au tissu socio-économique existant, en lui conférant un plus, de qualité.

La situation géographique, l'augmentation de la population, le développement de l'urbanisation sont parmi les autres composantes de l'attractivité de notre commune qui n'a pas échappé au Docteur GARCIA venu s'y installer.

Sans forfanterie, mais avec une satisfaction non dissimulée le conseil municipal a concrétisé son vœu "médical", et poursuivra sa mission de service public dans les domaines de sa compétence.

Eliane GRAVES

CONSEIL RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES

LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

Première région de France par sa superficie (45 348 km²). Midi-Pyrénées par son étendue, sa diversité, sa richesse historique, son potentiel intellectuel et industriel occupe une place stratégique tant au niveau national qu'au niveau européen.

Autour de la métropole régionale Toulouse, un réseau de villes moyennes apporte spécificités et attraits en passant des Pyrénées aux contreforts du Massif Central, de plaines en vallons, de montagnes en plateaux, de lacs en rivières et de causses en piémonts.

LA NOTION DE RÉGION

LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE LA PLUS JEUNE

Héritières lointaines des provinces de l'Ancien Régime - La Gascogne, le Languedoc et le Rouergue pour Midi Pyrénées - les Régions ont pris corps au sortir de la seconde Guerre Mondiale, lorsqu'est apparu le besoin de disposer d'un cadre géographique dont la dimension permette de mettre en œuvre une planification et une réelle politique d'aménagement du territoire et de développement économique.

Il a été formé en France métropolitaine vingt-deux Régions regroupant de deux à huit départements. Il existe outre-mer quatre autres Régions.

C'est la loi du 5 juillet 1972 qui a fait naître les espaces régionaux. Constituée d'abord sous forme d'établissement public, la Région est devenue dix ans plus tard, avec la mise en œuvre des lois de décentralisation du 2 mars 1982, une collectivité territoriale de plein exercice, au même titre que la commune ou le département.

LE CONSEIL RÉGIONAL : LES MISSIONS

Depuis 1982, la Région est une collectivité de plein exercice, au même titre que la commune ou le département.

"Le Conseil Régional a compétence pour promouvoir le développement économique, social, culturel, scientifique et sanitaire de la Région et l'aménagement de son territoire" (loi du 02 mars 1982, dite loi Defferre).

Les principaux champs de compétences de l'institution régionale, tels que les lois de décentralisation successives en ont précisé les contours durant ces vingt dernières années, sont :

- L'éducation, à travers la responsabilité de la construction, de l'entretien et de l'équipement des lycées, ainsi que la formation professionnelle.
- L'aménagement du territoire à travers notamment les transports collectifs régionaux et les grands axes routiers,
- Le développement équilibré et durable du territoire régional,
- La promotion de la Région à travers la mise en valeur de son patrimoine et de son identité.

LE CONSEIL RÉGIONAL : LES ÉLUS

L'assemblée du Conseil Régional Midi-Pyrénées est composée de 91 Conseillers Régionaux élus au suffrage universel direct jusqu'en 1998. La durée du mandat est de 6 ans.

A compter de 2004, l'élection se fait au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel, en 1 ou 2 tours (loi du 11 avril 2003).

CONSEIL RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DES 21 ET 28 MARS 2004

Le Président du Conseil Régional : Martin MALVY

Les élus ariégeois :

Frédérique MASSAT (PS)
Emile FRANCO (PS)
Josée SOUQUE (PC)
Marc CARBALLIDO (PS)
Paul-Louis MAURAT (UMP)

VIE LOCALE

BIENVENUE AU DR GARCIA

Santiago GARCIA, jeune médecin espagnol, s'est récemment installé dans notre commune pour y exercer son activité, et y demeurer en famille.
Faisons plus ample connaissance.
Le Dr GARCIA est diplômé :

- en médecine et chirurgie, de la faculté de médecine et d'odontologie de Valence (promotion 1992-1998),
- en spécialité médecine de la famille, de l'hôpital de Sagunto (promotion 1999-2002).

Ajoutez à ces diplômes de nombreux travaux, études et recherches sur des spécialités telles que l'hypertension artérielle, et les maladies et risques cardio-vasculaires ; ainsi qu'une expérience de médecin-interne à l'hôpital de Sagunto de 1999 à 2002, affecté dans des services aussi divers que : cardiologie, pneumologie, chirurgie, urologie, traumatologie, pédiatrie, urgences. Expérience suivie d'une année de travail (2002-2003) à la clinique Jaime I de Valence en qualité de médecin de famille, en temps partagé avec l'unité de traitement de l'hypertension de l'hôpital de Sagunto.
Toutes ces qualifications sont valables et reconnues dans toute la communauté européenne, où les médecins ont toute latitude pour s'installer.
Nos vœux de réussite l'accompagnent.

CARTON ROUGE

Toujours et encore, la bêtise sévit. Encore une fois les illuminations de Noël ont fait l'objet de vol et de destruction.
Sans commentaires.

LE CONSEILLER GENERAL DU CANTON DE TARASCON

M. Alain DURAN, Conseiller Général du Canton de Tarascon, réélu le 21 Mars 2004 pour un mandat de 6 ans.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

19 FÉVRIER 2004 :
YASMINE MANEL CHOUARFIA
CHEZ M MOHAMED CHOUARFIA
& FARIDA CHIKOUCHE

DÉCÈS

13 MARS 2004 : JOSEPH PIERRE TOR

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Commémoration du 42ème anniversaire de cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie, le 19 mars 1962.

Le dépôt de gerbe au Monument aux Morts

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Le samedi 10 janvier, le maire et le Conseil Municipal ont accueilli les habitants et divers invités, pour leur présenter les traditionnels vœux du nouvel an.
Parmi la population venue en nombre, on notait la présence de A. DURAN conseiller général du canton de Tarascon, du corps enseignant, des artisans et commerçants.
Après un petit tour d'horizon de la vie communale au cours de l'année 2003, présenté par le maire, les conversations se sont poursuivies en toute convivialité, autour d'un buffet.

MERCUS
GARRABET • AMPLAING • JARNAT • CROQUIÉ

VIE ASSOCIATIVE

LES SORTIES DU FOYER RURAL "LES AMIS DU SERBEL"

LES 24 ET 25 JANVIER 2004 : LA GRANDE FETE DE LA CALÇOTADA A VALLS

La Calçotada de Valls est une des fêtes typiques de la Catalogne. Valls près de Tarragone est la cité d'Origine de cette fête plus que centenaire qui met à l'honneur " le Calçot " (petit oignon nouveau), dont la dégustation est tout un art.

LOTO DU FOOT

Samedi 21 Février , le loto spécial gras de l'Etoile Olympique Mercusienne, qui a connu une bonne affluence et distribué de très sympathiques lots (canards gras, foie gras, cochon, agneau, ...).

TOURNOI DE TENNIS DU 7 AU 15 FÉVRIER 2004

Un bon cru qui a bénéficié d'un beau soleil hivernal. L'encadrement félicite tout particulièrement les participants pour leur courtoisie et leur fair-play.

LE 14 FEVRIER 2004 : FRANCE-IRLANDE AU STADE DE FRANCE

Les Ariégeois à la capitale, où ils ont pu savourer la victoire du XV tricolore.

BRÈVES INFOS

SECURITE DANS LES PISCINES PRIVEES

La loi n°2003-9 relative à la sécurité des piscines rend obligatoire à compter du 1er janvier 2004 l'installation de matériels de sécurité normalisés autour des piscines enterrées ou semi-enterrées privatives à usage individuel ou collectif.

Les piscines installées, avant cette date, devront être conformes à ces dispositions au 1er janvier 2006.

Une certification NF Equipements de piscines est en cours d'élaboration. Elle devrait voir le jour début 2004.

RAPPEL DES CONSEILS DE PREVENTION

Un dispositif de sécurité ne remplace en aucun cas la vigilance des adultes responsables, lesquels doivent exercer une surveillance constante et active. Ils doivent lire et connaître les consignes de sécurité propres à chaque dispositif de sécurité. Ceux-ci n'assurent la protection des jeunes enfants qu'en position verrouillée (pour les barrières, les couvertures et les abris) ou en état de fonctionnement normal (pour les alarmes).

Il ne faut jamais laisser un enfant accéder seul à une piscine, ni l'y laisser seul ou le quitter des yeux, même quelques instants. Lors de la baignade, il est vivement conseillé d'équiper les jeunes enfants de dispositifs de flottement (bouée adaptée, brassards, maillots flotteurs,...).

Un dossier est consultable en mairie.

QUELQUES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

29 DÉCEMBRE 2003

- Subvention pour voyage linguistique scolaire : une participation de 30 €/enfant est accordée pour les enfants scolarisés en langue allemande au collège Tarascon.
- Travaux d'A.E.P : amélioration du réseau d'alimentation en eau du camping pour un montant de travaux de 49 113 €.
- Plan Local d'Urbanisme : Examen du règlement intérieur du PLU pour lequel l'étape "développement et aménagement urbain" a été validée le 23 octobre 2003.

3 FÉVRIER 2004

- Subvention exceptionnelle pour classe de découverte : une aide de 1060 € est accordée aux classes de CP, CE1 & CE2 pour l'organisation d'une classe de découverte du littoral méditerranéen.
- Installation du médecin : mise à disposition d'un local à usage de cabinet médical, et octroi d'une aide au logement pour une période de 18 mois. Signature d'une convention d'engagement réciproque avec le médecin bénéficiaire de l'aide communale.